

EMPLOI

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT EN TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE



ER-2425-221-1206

CLASSE D'EMPLOI

Enseignante ou enseignant à temps partiel

TRAITEMENT

Base annuelle de 54 661 \$ à 105 266 \$, selon la scolarité et l'expérience

ENTRÉE EN FONCTION

Session Hiver 2025

VOUS AVEZ LE GOÛT DE RELEVER LE DÉFI?

Affichage du 10 au 16 février 2025, 19 h 30

Cliquez ici déposer votre candidature :

<https://tinyurl.com/3xk87thj>

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Enseigner, c'est utiliser différents moyens pour accompagner, soutenir et encadrer les étudiants dans leur cheminement vers la réussite. C'est assurer notamment l'élaboration, la planification et la prestation des cours. C'est veiller à une évaluation des apprentissages juste et qui stimule la progression. Enseigner, c'est s'impliquer dans le milieu et contribuer à la vie éducative et sociale du Cégep.

À Victoriaville, c'est plus qu'un Cégep, c'est un environnement de travail qui met la passion de tous les employés au service des étudiants.

Charge disponible

Une charge de remplacement à temps partiel à la hauteur de 0,1160 ETC, comprenant le cours suivant :

- 221-4B3-VI | Intégration des systèmes du bâtiment (1 groupe)

Pour en savoir davantage sur le programme en Technologie de l'architecture :

<https://www.cegepvicto.ca/programme/technologie-de-larchitecture/>

Qualifications requises

Scolarité et expérience

- Diplôme d'études collégiales en Technologie de l'architecture ou diplôme universitaire en Architecture
- Minimum de cinq (5) ans d'expertise dans le domaine de la construction au Québec

Compétences

- Aptitudes démontrées en dessin technique et artistique et en croquis architectural
- Maîtrise des concepts théoriques et aisance à les traduire en éléments pratiques
- Habileté à communiquer, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Facilité à établir de saines relations et à travailler en mode collaboratif
- Aptitude à créer un environnement d'apprentissage dynamique et stimulant pour de jeunes adultes
- Sens de la planification et de l'organisation
- Autonomie et flexibilité
- Comportements éthiques et professionnels
- Connaissance des outils informatiques (suite Microsoft Office, AutoCAD, etc.)

Test requis

- Français écrit (lorsque convoqué en entrevue)

